

Règlement des griefs sous juridiction fédérale

DATES :	Vendredi 15 septembre Samedi 16 septembre
HEURES :	de 9h à 16h
ENDROIT :	Holiday Inn Laval 2900 Boul Le Carrefour Laval (Québec) H7T 2K9
RESPONSABLE :	Patrick Leblanc, conseiller syndical

Cette formation est offerte aux membres du Conseil du Trésor des régions 2, 6 et 7

À la fin de la formation, les participantes et les participants pourront :

- Sauront ce qu'est un grief et reconnaîtront les différents types de griefs;
- Comprendront les rôles de chacun dans le cadre d'une procédure de règlement de grief;
- Comprendront le rôle de représentation de l'AFPC lors du règlement des griefs;
- Comprendront certaines des difficultés propres à une procédure de règlement de grief.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 21 août 2023, 12h (midi)

Dans le cadre de cette formation, nous prendrons en considération les critères suivants si nous devons sélectionner des participant-e-s : l'expression de genre, les groupes d'équité, les Éléments et un membre par section locale.

Selon les politiques nationales de l'AFPC présentement en vigueur, vous devez ne présenter aucun symptôme pour participer aux réunions en présentiel. Cette directive est sujette à changement suivant l'évolution de la situation.

Pour vous inscrire :

Faites parvenir le formulaire d'inscription complété, ci-joint ou sur le site www.afpcquebec.com sous les onglets « Formation » :

Par télécopieur : 514 875-8399

Par courriel : bureauregionalmontreal@psac-afpc.com



AFPC · Québec
Alliance de la Fonction publique du Canada